



#Point info n° 01-24/25 du 28/08/2024

RAPPEL

- Mettre en copie « **contact@footballsourds.com** » pour toute correspondance.
- Envoyer l'adresse du stade et heure du coup d'envoi **21 jours** avant
- la/les rencontre(s) avec justificatif.
- Si indisponibilité d'avoir des arbitres, nous envoyer le justificatif.
- Si absence d'arbitres le jour du/des match(s), voir RSG – Article 22.
- Remplir lisiblement et en majuscule la feuille de match.
- Il est possible de jouer le dimanche exceptionnellement et ce, en cas d'indisponibilité de jouer le samedi. (Nous envoyer le justificatif)
- Les originaux des FDMs sont à conservés par le club jusqu'à la prochaine RAC 2025

TROPHÉE DES CHAMPIONS

Le Trophée des Champions se déroulera le samedi 14 septembre 2024 à Reims (51) et opposera le club de **CSSM Paris** (vainqueur de la Coupe de France et Champion de France 2024) au club de l'**ASS Nîmes** (Vice-Champion de France 2024)

Adresse du stade :

Complexe Sportif des Églantines
Route de la Neuville 44
51100 Reims la Neuville

Le coup d'envoi est prévu à 16h00.

CLUBS

ESS VITRY

CHPID06 : ESS Vitry vs ACS Marseille

La CFFS accepte la demande de report du 09/11/2024 au **21/12/2024**, match comptant pour la 3^{ème} journée du Championnat de France de 1^{ère} Division.



ASS BORDEAUX

CUPFUH06 : ASS Bordeaux vs ASS Nîmes

La CFFS, accepte la demande de report du 30/11/2024 au 21/12/2024, match comptant pour les 1/16^{ème} finales de la Coupe de France de Futsal.

ASLS NANCY (Club organisateur)

FUIDB13-18 : ASLS Nancy, CSS Reims, ASSS Arras et ASCSS Mulhouse

La CFFS, accepte la demande de report du 14/12/2024 au 21/12/2024, matchs comptant pour la 3^{ème} journée du Championnat de France de Fusal de 1^{ère} Division (Zone B)

LICENCES et MUTATIONS

Comme indiqué dans le Flash Info N°02 du 23/08/2024, une nouvelle application de gestion des licences FFH sera lancée le **02/09/2024**.

Grâce à cette nouvelle interface, vous pourrez effectuer ou renouveler votre affiliation et déclarer les licenciés de votre club.

Concernant les demandes de mutation, qui seront désormais gérées via cette application, le processus reste similaire à celui des formulaires traditionnels :

Le nouveau club devra saisir le nom, le prénom du joueur ainsi que le club quitté, tout en s'acquittant d'un montant de **60 €** (au lieu de 80 €), que ce soit pour le football à 11 ou pour le Futsal Sourds.

Le club quitté recevra une notification et pourra accepter ou refuser la mutation (avec justificatif en cas de refus).

Une fois la mutation validée par le club quitté, la CFFS recevra à son tour une notification et décidera de la validation finale.

Les deux clubs seront informés de la décision de la CFFS.

Important :

Si un joueur rejoint un nouveau club et s'inscrit aux deux disciplines (football à 11 et Futsal Sourds), le club devra effectuer deux mutations distinctes (une pour chaque discipline).

En ce qui concerne le tarif des mutations, voici 2 points qui changent :

- Un joueur quittant son club actuel (pour le football à 11 et le Futsal Sourds) pour rejoindre un autre club avec les deux disciplines devra payer 120 € (soit 2 x 60 €).



- Un joueur quittant son club le même jour pour rejoindre deux clubs différents (un pour le football à 11 et un autre pour le Futsal Sourds) devra payer 60 € par discipline, et non 40 €.

En résumé, chaque mutation par joueur, par club et par discipline coûte 60 €.

MUTATIONS & AUTORISATIONS

Mutations du 15/06 au 24/08/2024 (reprise des demandes de mutation sur la nouvelle interface de gestion des licences FFH à partir du 02/09/2024)

Nb	Date de la demande	Date d'expiration	Nom	Prénom	N° Licence	Club quitté	Nouveau club	Discipline		Status	Paiement
								F11	FUTSAL		
1	01/08/2024	16/08/2024	KAILASAPILLAI	PATRICE	076343	AS TOLOSA	US RAMONVILLE	✓	✗	Validé	Réglé (80€)
2	01/08/2024	16/08/2024	REVENKO	VLADISLAV	165725	AS TOLOSA	US RAMONVILLE	✗	✓	Validé	Réglé (80€)
3	04/08/2024	19/08/2024	MAHER ELBANA	HOSSAM	218223	ASS NÎMES	OSS VILLEURBANNE	✓	✓	Validé	Réglé (80€)
4	07/08/2024	22/08/2024	KAHOUAL	KHADDA	155983	CSS REIMS Féminines	AS TOLOSA Féminines	✗	✓	Validé	Réglé (80€)
5	07/08/2024	22/08/2024	VIOLETTE	LOLA	195949	CSS RENNES Féminines	AS TOLOSA Féminines	✗	✓	Validé	Réglé (80€)
6	10/08/2024	25/08/2024	PILLONE	LORENZO	174450	ASLS NANCY	ASCS MULHOUSE	✗	✓	En attente	En Cours
7	15/08/2024	30/08/2024	BABO	MALICK	099479	ASS NÎMES	ACS MARSEILLE	✓	✗	En Cours	Réglé (80€)
8	19/08/2024	03/09/2024	SIMON	JIMMY	123950	OSS VILLEURBANNE	OS CHENNEVIÈRES	✗	✓	Validé	Réglé (40€)
9	19/08/2024	03/09/2024	SIMON	JIMMY	123950	OSS VILLEURBANNE	ESS VITRY	✓	✗	Validé	Réglé (40€)
10	20/08/2024	04/09/2024	BOUADDI	SAID	092044	OS MASSY	OS CHENNEVIÈRES	✗	✓	En Cours	Réglé (80€)
11	20/08/2024	04/09/2024	HUBERT	SYLVAIN	096599	ASCS ST BRIEUC	OS VERSAILLES	✗	✓	En Cours	Réglé (80€)

Autorisations :

Nb	Date de la demande	Date d'expiration	Nom	Prénom	N° Licence	Club quitté	Nouveau club	Discipline		Status
								F11	FUTSAL	
1	18/07/2024	02/08/2024	KRSCHNAK	WILLY	099705	ASS LYON	OSS VILLEURBANNE	✓	✓	Validé
2	03/08/2024	18/08/2024	BONNET	JOHANN	061855	ASS LYON	OSS VILLEURBANNE	Cadre		Validé
3	02/08/2024	17/08/2024	OZONNE-CLIO	YANIS	227349	ASS LYON	OSS VILLEURBANNE	✓	✓	Validé
4	15/08/2024	30/08/2024	BALCZESAK	KENNY	076125	ASS CAEN	ACS MARSEILLE	✓	✗	En cours
5	22/08/2024	06/09/2024	DEROZIER	JONATHAN	076193	AH AUXERRE	CSS POITIERS	✗	✓	Validé
6	24/08/2024	08/09/2024	DIAB	MOURAD	J106970	AH AUXERRE	OS VERSAILLES	✓	✗	Validé

Retrouvez toutes les infos sur le site de la CFFS

Sportivement vôtre

Stéphane Tuccillo
DS Football Sourds